

td droit pénal ou finances publiques

Par **lola_deligny**, le **02/11/2023** à **20:14**

Bonjour, je suis en L2 de droit à la fac d'Aix de droit. J'aimerais faire un master en droit des affaires pour travailler avec les entreprises en tant qu'avocat. Il fallait que je fasse un choix entre td droit pénal ou td finances publiques. J'ai choisi finances publiques pensant que c'est ce qui se rapprochait le plus de ce que je voulais comme master mais je ne suis pas sûr. J'ai la possibilité de changer de td au deuxième semestre. Est-ce que je garde finances publiques car c'est ce qui est le mieux approprié pour ce que je veux faire ou je devrais prendre droit pénal sachant que ça me ferait changer de td en cours d'année ?

merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/11/2023** à **07:29**

Bonjour

Je pense que vous devriez conservé finances publiques car cette matière est une introduction à un autre matière que vous sera très utile : le droit fiscal.

Quoiqu'il en soit, pour les Masters ce sont surtout vos choix de matières en L3 qui seront analysés lors de la sélection.